

# CRÉER OU ROUVRIRE UN CAFÉ DE VILLAGE !

Cet appel à candidatures national vise à accompagner les communes et les porteur.euse.s de projet dans la création ou la réouverture de cafés de village adaptés aux besoins locaux.



Ce programme est **cofinancé à 50% par la Banque des Territoires** (remise appliquée sur la facture). Un reste à charge est à prévoir pour financer les accompagnements.

1000 cafés, en lien avec les délégations régionales de la Banque des Territoires, sélectionnera des projets jusqu'à épuisement de l'enveloppe de co-financement. **Le dépôt de candidatures n'engage pas financièrement la commune.**

## CONTEXTE ET AMBITIONS

Dans de nombreuses communes rurales, **la disparition des commerces de proximité fragilise l'accès aux services essentiels, réduit les occasions de rencontres et contribue à l'isolement social.** Aujourd'hui, **62 % des communes ne disposent plus de commerces de proximité.** Ce recul des lieux du quotidien pèse sur la qualité de vie, le lien social et le sentiment d'appartenance au territoire (CAE, 2020).

Pourtant, **76 % des Français.e.s considèrent les espaces de convivialité ouverts à tou.te.s comme des leviers efficaces de lien social** (OpinionWay, 2026). C'est à ce besoin que 1000 cafés répond depuis 2019 : alors que 74 % des habitants ruraux n'ont pas facilement accès à un café (Paroles de Campagne, 2026), **notre programme accompagne la création de lieux de vie ancrés dans les territoires.**

C'est dans ce contexte que **1000 cafés lance cet appel à candidatures national, afin de permettre aux communes et aux porteur.euse.s de projet** (indépendants ou associatifs) **de créer un café de village** : un lieu de rencontre, d'initiatives locales et de dynamisation du territoire.

## OBJET DE L'APPEL À CANDIDATURES NATIONAL

Cet appel à candidatures national s'adresse aux communes et/ou porteur.euse.s de projet souhaitant voir (r)ouvrir un lieu de vie sur l'ensemble des territoires ruraux de France métropolitaine.

Les projets retenus bénéficieront d'un accompagnement sur mesure proposé par 1000 cafés, adapté à leur niveau d'avancement.

Celui-ci peut intervenir à chaque étape du projet et couvrir la structuration du projet, le choix du modèle, la mobilisation locale, la préparation opérationnelle et l'appui au lancement. L'objectif est de sécuriser le projet et d'en garantir la pérennité.

## LES MODÈLES DE CAFÉS ACCOMPAGNÉS

Le café de village peut prendre différentes formes :

- Le café entrepreneurial

Géré par un.e gérant.e indépendant.e, il repose sur une activité de bar et de restauration, avec une large amplitude horaire, complétée par des services et animations adaptés aux besoins du territoire.

- Le café associatif

Ce format est particulièrement adapté lorsqu'il existe une volonté forte d'impliquer les habitant.e.s dans la vie du lieu et de renforcer la dynamique collective du territoire. Géré par des bénévoles, il favorise le lien social, les animations locales et l'accès à des services du quotidien. Le café associatif peut être également adapté lorsque le potentiel économique est limité.

## NATURE DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement comprend différentes phases, en présentiel et en distanciel :

### Phase 1 - comprendre votre territoire et définir le projet :

Nous analysons les besoins locaux et dessinons les contours du futur café.

- Étude du territoire
- Consultation habitant.e.s
- Animation d'un atelier participatif
- Etude de la concurrence
- Étude de faisabilité
- Conclusions et recommandations sur le modèle à déployer dans la commune.

**Objectif : définir un modèle de café pertinent, viable et utile localement**

## **Phase 2 - identification des porteur·euse·s de projet :**

Nous accompagnons la recherche et mobilisation des bonnes personnes pour porter le projet, en lien étroit avec la collectivité.

*Selon les cas :*

### **Modèle entrepreneurial**

- Définition de l'offre
- Diffusion et instruction des candidatures
- Appui à la décision de la collectivité

### **Modèle associatif**

- Organisation et animation d'une réunion publique
- Animation d'un atelier participatif
- Coordination d'un évènement convivial avec les habitant.e.s

**Objectif : fiabiliser le choix du/de la gérant.e ou du collectif d'habitant.e.s pour assurer la réussite de la mise en œuvre du projet**

## **Phase 3 – Ouvrir et faire vivre le café :**

Nous proposons un accompagnement personnalisé afin de structurer le projet, préparer l'ouverture et consolider le modèle d'exploitation

*L'accompagnement peut porter sur les dimensions suivantes :*

- Hygiène et réglementation
- Aménagement et équipements
- Offre bar et restauration
- Gestion et pilotage
- Organisation opérationnelle
- Communication
- Co-construction
- Développement de services
- Animations
- Recherche de financements

**Objectif : réussir le lancement du lieu et poser les bases de son développement à long terme**

Les porteur·euse·s de projet intégreront Réseau 1000 cafés, leur donnant accès à une communauté d'entraide et d'échanges, des ressources, des temps collectifs de partage, des animations socio-culturelles clef en main et d'une visibilité renforcée.

## QUI PEUT CANDIDATER ?

- Des communes rurales (potentiel.s local/locaux et besoins identifiés).
- Des gérant.e.s indépendant.e.s ou des collectifs associatifs (local identifié et soutenu.e.s par la municipalité)

1000 cafés accompagne également les intercommunalités sur des projets itinérants de guinguettes mobiles, en dehors du cadre de cet appel à candidatures national. Si vous représentez une intercommunalité, veuillez écrire un mail à [guinguette.mobile@1000cafes.org](mailto:guinguette.mobile@1000cafes.org).

## CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Territoire : France métropolitaine
- Communes de moins de 3 500 habitants
- Absence, disparition ou fragilité d'un lieu de convivialité et de services de proximité
- Volonté de créer un lieu de convivialité et de services.

## CRITÈRES DE SÉLECTION

Les projets seront évalués sur la base des éléments suivants :

- Engagement de la collectivité
- Identification d'un local certifié aux normes, ou dont la mise aux normes est engagée ou faisable dans un calendrier réaliste d'ici la fin de l'accompagnement proposé
- La volonté d'ouvrir un lieu de vie, ouvert à tou.te.s, articulant :
  - convivialité
  - services utiles, selon les besoins du territoire
  - animations et activités locales (culture, ateliers, rencontres, temps intergénérationnels)
- Adéquation au besoin local (absence/fragilité d'un lieu de vie, utilité attendue)

Les lauréats s'engagent, pendant la durée de l'accompagnement, à :

- Désigner un.e référent.e (commune et/ou porteur-euse de projet)
- Participer activement aux temps d'accompagnement (diagnostic, ateliers, points d'étape)
- Mettre en œuvre une démarche d'ouverture inclusive (publics variés)
- Travailler la pérennité du projet (organisation, partenariats, dynamique locale)
- Contribuer à la mise en réseau (partage d'expériences, temps collectifs)

## PROCESSUS DE SÉLECTION EN PLUSIEURS ÉTAPES

1. Dépôt du formulaire de candidature

→ <https://airtable.com/appqgnBWQg5XlgsyN9/pagbaXmZ1Aa9V3svC/form>

2. Participation à une réunion d'information en visioconférence

3. Analyse des candidatures et échanges complémentaires si nécessaire

4. Proposition d'accompagnement avec transmission d'un devis personnalisé (gratuit)

## CALENDRIER DE L'AAC

- **Ouverture** : 6 juillet 2026
- **Clôture** : 30 septembre 2026
- **Sélection des projets** : au fil de l'eau jusqu'à la clôture

*Démarrage prévisionnel des accompagnements : à partir de fin 2026, selon la maturité des projets.*

## CONTACT

1000 cafés – Louise Modoux

contact@1000cafes.org

Site : <https://www.1000cafes.org/>

